

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 95 (1959)
Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



A Chexbres: Un colloque aussi calme que le paysage...



Qui était
Henri
Théophile
Baeschlin?

Un industriel schaffhousois plein d'initiative qui compte au nombre des pionniers de la fabrique d'objets de pansement. Baeschlin a créé d'après les idées du Dr. von Bruns, inventeur de la ouate hydrophile, un procédé particulier qui dégraisse le coton et le rend chimiquement pur. Avec le Dr. von Bruns, l'inventeur de la ouate, il a été le premier à fabriquer industriellement, en 1870, de la ouate de pansement.

C'est à Schaffhouse que, vers la fin du 19^e siècle, la ouate de pansement a commencé sa carrière triomphale à travers le monde. Elle a d'emblée contribué de façon déterminante à la bonne renommée des produits de qualité suisse.

Songez-y quand vous achetez de la ouate: La ouate de Schaffhouse est synonyme de toute première qualité.

La ouate au grand pouvoir absorbant
Ouate de Schaffhouse

Fabrique
d'objets de pansement
Schaffhouse



Tél. 7 54 67

Demandez
prix courant à

Nidecker

ROLLE

Fabrique
d'articles en bois

Spécialiste
dans le matériel
d'école

ECOLE CANTONALE
D'ADMINISTRATION ST-GALL

Cours préparatoire

Le cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et romanche, qui désirent fréquenter les classes préparant à l'admission dans les Postes, les Chemins de fer, les Douanes ou les Télégraphes - Téléphones.

Le cours dure 6 mois et donne aux élèves des connaissances d'allemand suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des classes professionnelles (deux ans). Prospectus sur demande.

S'inscrire jusqu'au 2 octobre 1959.

Ouverture du cours 20 octobre 1959.

La direction du Vanel

maison d'observation et d'éducation, **Malvilliers** (NE), cherche une

EDUCATRICE

capable de s'occuper de l'éducation et des loisirs d'enfants de 7 à 14 ans.

Formation et expérience nécessaires.

Entrée en fonctions tout de suite ou date à convenir.

Les offres manuscrites avec prétentions de salaire et curriculum vitæ, sont à adresser à la direction.

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

•
Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

Partie corporative

Congrès de la FIAI Paris, 26-29 juillet

La Fédération internationale des Associations d'Instituteurs a tenu son congrès annuel à Paris, du 26 au 29 juillet, sous la présidence de J. Linster (Luxembourg).

Le choix du lieu du congrès avait causé quelque souci au Bureau exécutif. En effet, la Confédération mondiale des Organisations de la Profession enseignante (CMOPE) avait décidé de siéger au début d'août à Washington, et elle aurait désiré que la FIAI et la FIPESO l'y joignent. Malheureusement, et malgré la générosité de nos collègues américains de la **National Education Association** qui prenaient à leur charge les frais de séjour d'un délégué par nation, les frais de voyage constituaient pour les petites associations européennes un faix insupportable; c'est alors que nos collègues de France ont bien voulu se charger de l'organisation des deux congrès primaire et secondaire et le succès a répondu à notre attente puisqu'une soixantaine de délégués étaient présents, venant de 17 pays et de 22 associations.

Ad. Perrot et A. Chabloz représentaient la SPR.

Le congrès avait été minutieusement préparé par nos collègues du Syndicat national des Instituteurs de France et il se tenait dans le nouvel immeuble de l'Unesco, à Paris. Mais surtout le secrétaire-général de la FIAI, notre collègue R. Michel avait fait paraître trois grosses brochures contenant tous les rapports nationaux sur les deux thèmes d'études du congrès de même que sur l'activité de chaque association nationale; de plus, chaque délégué avait reçu les deux rapports de synthèse dus à M. Griggs (Angleterre) et à M. Rodenstein (Allemagne). Toute cette documentation permettait à chacun de prendre part aux discussions en toute connaissance de cause.

D'autre part, la traduction simultanée assurée en français, anglais et allemand a permis de gagner beaucoup de temps, ce qui est fort appréciable, car les horaires de nos congrès sont toujours extrêmement serrés. La salle du palais qui nous avait été attribuée présentait de grands avantages: air climatisé, agréable au moment de la vague de chaleur, installations pour la traduction, insonorisation complète, etc., mais je dois dire que le fait de n'avoir aucune ouverture sur l'air extérieur, le béton brut du mur du fond, les boiseries noires des autres parois, relevées de décorations blanches, tout cela faisait terriblement four crématoire et ç'a été un de nos étonnements de constater que ce décor funèbre n'a en rien influencé l'atmosphère des débats.

Une tradition, vieille de douze ans, veut que la séance d'ouverture ait lieu en commun avec nos collègues secondaires de la FIPESO (Fédération internationale de l'Enseignement secondaire officiel). Enseignants du premier et du second degré entendent affirmer par là que l'enseignement est un tout et que notre unité profonde est plus forte que les catégories qui nous séparent.

Le message du secrétaire-général, R. Michel, constitue un véritable rapport moral qui insiste d'ailleurs plus sur les perspectives d'avenir de la Fédération que sur ce qu'elle a accompli au cours de l'exercice écoulé.

Pour les déclarations nationales, la formule inaugurée l'an dernier semble donner pleine satisfaction. Chaque association est priée d'adresser en temps utile au secrétaire-général un bref rapport sur son activité.

Tous ces rapports sont publiés et adressés à chaque délégué. Au congrès, le Bureau exécutif pose à chacune des délégations une question sur un des points mentionnés dans le rapport et la prie de bien vouloir fournir des renseignements complémentaires. On obtient ainsi des réponses plus vivantes et on évite les redites.

Par exemple, la délégation belge devait donner des explications sur le « pacte scolaire qui confirme pour 12 ans le pluralisme scolaire dans le pays ».

Aux Yougoslaves, on demandait de donner les critères en usage pour l'appréciation de chaque membre de l'enseignement; par qui cette appréciation est-elle faite et quelle conséquence a-t-elle sur la carrière, éventuellement sur le salaire de l'enseignant?

La SPR devait renseigner le congrès sur la création d'un centre d'information pédagogique fédéral, sur son but et son organisation.

Il faudrait pouvoir citer chacune des quinze questions posées et surtout chacune des réponses fournies dont aucune n'a manqué d'intérêt, bien au contraire. C'est ici qu'on saisit sur le vif l'activité des associations, qu'on se rend compte de leurs soucis, et si ceux-ci ne se présentent pas partout en même temps sous la même forme, on reconnaît vite au passage tel problème qui nous a occupés naguère, et on en pressent d'autres qu'il faudra élucider demain.

Le premier des thèmes d'études se rapportait à **l'étude des sciences au cours de la scolarité obligatoire**. Le rapporteur, notre collègue anglais Griggs, a noté combien cette question préoccupait toutes les associations, mais il n'a pas manqué de souligner que les différences étaient considérables entre les programmes des divers pays. Quand on pense à la place de plus en plus grande que prennent les sciences dans la civilisation contemporaine, on ne peut en négliger l'étude, même au degré primaire, sans amener un déséquilibre grave dans le développement harmonieux de nos élèves. D'ailleurs ceux-ci sont intéressés par cette forme d'enseignement, mais l'obstacle le plus sérieux, c'est le temps et surtout l'équipement des locaux scolaires qui manquent de laboratoires et de matériel de démonstration et d'expérience; sans compter que souvent les classes trop nombreuses rendent inutile tout travail sérieux dans ce domaine.

La discussion a été animée; elle a porté surtout sur le degré d'abstraction que l'on pouvait attendre avec des élèves de l'enseignement primaire. Tout le monde s'est mis d'accord sur le but de l'enseignement: apprendre à nos élèves à observer, avec toute l'honné-

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Congrès de la FIAI — Résolution: La place des sciences dans la scolarité obligatoire. — Commission romande des moyens d'enseignement. — Fédération suisse des Auberges de la Jeunesse. — A propos du stage de Chexbres. — **Vaud:** Vers une nouvelle loi primaire. — Assemblée de l'École Pestalozzi à Echichens. — Aux maitresses de travaux à l'aiguille. — **Educatrices des petits.** — Tournois de l'AVMG. — Anciens collègues à l'honneur. — **Genève:** UIGM: Rapport du président. — **UAEE:** Assemblée administrative du 17 juin. — **Neuchâtel:** Car tel. — Parmi nous. — Comité central. — Grock et nous. — Variété.

teté et la rigueur que cela comporte ; on peut pousser plus loin par l'expérimentation et on arrive à effectuer des constatations ; mais il semble difficile d'aller au-delà jusqu'à la notion de loi.

~

Le deuxième sujet à l'ordre du jour était plus difficile : **L'initiation de l'instituteur aux valeurs culturelles apportées par les diverses civilisations.**

C'est un sujet ambitieux dont la véritable origine est le projet majeur de l'Unesco de mettre en présence les civilisations de l'Occident et celles de l'Orient, de les étudier, d'essayer de les comprendre et de les apprécier. Le rapporteur, Rodenstein, d'Allemagne, a insisté sur le fait qu'aujourd'hui le monde se rétrécit et qu'une connaissance réciproque des peuples devient de plus en plus nécessaire. Il va sans dire que lorsqu'on parle de l'Orient et de l'Occident, on se place dans une perspective purement européenne, et il serait préférable de parler de civilisations étrangères, ce qui les rend indépendantes de notre géographie.

A l'école primaire, cette ambition est difficile à satisfaire ; pour faire apprécier à des élèves une civilisation étrangère, il faut qu'ils aient déjà acquis une connaissance assez poussée de leur propre milieu et qu'ils aient même dépassé la seule vision de ce milieu restreint. C'est pourquoi, ce qu'il importe de faire, c'est d'agir sur la formation des maîtres eux-mêmes.

Ici encore, le contact direct serait préférable à toutes les leçons données ex cathedra. La meilleure solution serait des échanges d'élèves et de professeurs, des voyages et des séjours à l'étranger. C'est le seul moyen, non seulement de connaître, mais de comprendre les origines et les valeurs d'une culture différente de la nôtre.

~

Enfin, la séance administrative s'est déroulée à un rythme accéléré. D'abord, toutes les résolutions avaient été mûrement examinées par les commissions respectives, qui avaient trouvé, au cours même des débats, le temps de se réunir et de travailler. De sorte que, devant l'assemblée générale, elles furent adoptées très rapidement.

Le rapport financier ne donna lieu à aucune observation ; à souligner le très beau versement, plus de 48 000 fr., effectué par l'Union des Instituteurs des Pays-Bas, au fonds de solidarité de la FIAI. Cette somme constituait le solde de la souscription faite auprès de nos organisations nationales en faveur des victimes des inondations. C'est un beau geste de la NOV de l'avoir versé à notre fonds de secours international.

Les élections furent sans histoire ; il s'agissait pourtant de choisir un nouveau président, notre collègue Linster, du Luxembourg, étant arrivé à la fin de son mandat. A l'unanimité, l'assemblée choisit Miss Cleary (NUT Angleterre) qui, au cours des deux prochaines années, présidera nos assemblées.

Michel et Willemin furent réélus sans autre formalité, comme secrétaire général et secrétaire trésorier.

~

Toutes ces séances de travail se sont déroulées dans le meilleur esprit : discussions courtoises, franchise des déclarations, respect de l'opinion d'autrui. Quant aux « joies annexes », elles ont consisté en deux excursions, la première d'une soirée à Versailles, avec un spectacle de « Sons et Lumières », la seconde d'un après-midi autour de Paris, avec visite d'Ermenonville, une vision rapide de Chantilly, et une réception offerte à Maisons-Laffitte, où nos collègues de France

possèdent une maison de post-cure, réception où la cuisine française s'est présentée de façon à satisfaire les gastronomes les plus exigeants.

La séance de clôture — c'était une innovation — eut lieu en commun avec la FIPESO, à l'École normale de Sèvres ; chacune de nos fédérations internationales y donna connaissance des résultats de son congrès.

Il me reste à accomplir l'agréable devoir de remercier mes collègues de France de l'excellente préparation de ce congrès, de la peine qu'ils se sont donnée pour en assurer la réussite, et de la gentillesse dont ils ont fait preuve envers tous leurs hôtes étrangers.

G. W.

FIAI

Résolution sur la place des sciences dans la scolarité obligatoire

La 28^e Conférence internationale des délégués de la FIAI réunie à Paris du 26 au 29 juillet 1959,

a) considérant que, selon les dernières statistiques de l'Unesco, plus de 80 % des enfants du monde fréquentant une école ne reçoivent qu'une éducation primaire,

b) considérant que les sciences et les techniques jouent un rôle primordial dans la vie et le développement de la société moderne et conditionnent dans une large mesure l'avenir économique, culturel et social des peuples ;

c) considérant qu'une initiation aux sciences fait partie intégrante de la culture générale nécessaire à tout homme pour lui permettre de comprendre le monde moderne et de s'intégrer utilement à la communauté dans laquelle il vit ;

d) considérant l'intérêt et le goût des enfants pour tout ce qui touche à la science et à la technique et la valeur formative d'un enseignement basé sur la participation agissante de l'élève par l'observation et l'expérimentation ;

e) considérant que l'étude des sciences peut contribuer efficacement à former chez les jeunes le sentiment de la collaboration et de la compréhension internationales ;

recommande :

1. Que soit organisé tout au long de la scolarité obligatoire, un enseignement des sciences tenant compte de l'âge et du niveau mental des élèves.
2. Que l'enseignement des sciences s'appuie sur l'activité de l'élève, élément essentiel de l'expérimentation, afin que celui-ci soit l'agent de son propre savoir et qu'il ait la possibilité d'observer, de chercher et de rechercher, de trouver et de retrouver les solutions possibles et de formuler des conclusions.
3. Que toutes les écoles soient convenablement équipées d'un matériel d'expérimentation scientifique, locaux, laboratoires et terrain d'essai, bien étudiés en vue de son usage par le maître et les élèves.
4. Que les manuels en usage dans les classes de la scolarité obligatoire présentent un caractère de simplicité tel qu'il leur permette d'être accessibles à l'esprit des enfants.
5. Que l'effectif des classes ne dépasse pas 25 élèves afin que ceux-ci puissent bénéficier au maximum de l'enseignement donné dans le respect des principes énoncés aux paragraphes 2 et 3.
6. Que les instituteurs reçoivent une formation professionnelle adaptée aux exigences de l'enseignement scientifique et qu'ils aient la possibilité d'étendre leur culture scientifique tout au long de leur carrière.

Commission romande des moyens d'enseignement

Séance du 16 mai 1959, à l'Hôtel de Lausanne

Présidence : M. André Chabloz.

Sont présents : Invités : MM. Massarenti et Nicoulin.

Pour le Jura bernois : M. Jeanprêtre,

Neuchâtel :

Fribourg : M. le chanoine Pfulg,

Valais : Mlle Gross, M. Michelet,

Genève : M. Rosset,

Vaud : M. Vuille,

M. Pulfer représente la SPR.

MM. Martin et Perret se sont fait excuser.

Le président relate les travaux de la sous-commission, qui se sont concrétisés par la publication, dans l'« Educateur », d'études intéressantes de MM. Nicoulin et Michelet.

La séance de ce jour est principalement consacrée à entendre M. Massarenti parler de son très important travail de vocabulaire. Sur la base de listes de vocabulaire fondamental, notre collègue genevois, à la tête d'une équipe de collaborateurs, a regroupé en un certain nombre de centres d'intérêt tous les mots que l'enfant de 10 à 13 ans peut et doit connaître. Il a constitué un très grand nombre d'exercices qui permettent de faire assimiler ces mots. Ces exercices sont mis depuis des années à l'épreuve par une équipe de collègues, les résultats annotés.

M. Nicoulin parle aussi de son travail, plus connu puisqu'il a paru dans l'« Educateur ».

Le président exprime à ces deux collègues l'admiration de tous pour leur œuvre à la fois considérable et de grande valeur. La commission s'intéresse à la publication du travail de M. Massarenti, puisqu'il correspond exactement à la première mission qu'elle s'était fixée. Toutefois, il manquerait à ce manuel nouveau les textes littéraires dont l'importance avait été reconnue. M. Nicoulin, qui a travaillé dans ce sens, est disposé à collaborer avec notre collègue genevois.

La fin de la séance est consacrée à divers échanges de vues. On y déplore en particulier que des Départements, informés par leur délégué du travail de la commission sur le plan romand, préparent l'édition de vocabulaire pour leur canton uniquement. M. Jeanprêtre cite l'édition fort coûteuse d'un atlas pour les classes du Jura bernois seulement. Il faut souhaiter plus de coordination et c'est à la commission de s'affirmer par des publications utilisables dans tous les cantons romands.

Fédération suisse des Auberges de la Jeunesse

Membre du Comité de patronage de cette œuvre, la SPR a été invitée à se faire représenter à l'assemblée des délégués, qui s'est tenue à Zurich dimanche 28 juin. C'est notre collègue bernois Walter Mûnger qui préside, tandis que M. Toni Portmann assume les fonctions absorbantes de secrétaire général. Le corps enseignant primaire et secondaire est fortement représenté dans les organes cantonaux de cette institution qui a su, grâce à tant de collaborations désintéressées, rester vraiment au service de la jeunesse. La préoccupation constante des dirigeants a été d'offrir aux jeunes touristes, une encore que le gîte et le couvert au plus bas prix, une atmosphère accueillante et saine, qui aille au-delà des commodités matérielles et conduise à des contacts éducatifs.

Les relations avec le corps enseignant sont généralement bonnes, voire excellentes. Les gérants des Auberges (parents-aubergistes !) seraient reconnaissants

que les maîtres désireux d'utiliser les dortoirs s'annoncent à temps, et commandent au début de la saison leur carte de chefs de groupe, ainsi que le « Guide » qui donne toutes indications utiles, aux secrétariats cantonaux. Voici les adresses de ceux qui concernent la Suisse romande :

Genève : Association genevoise des Auberges de la Jeunesse, Taconnerie 10, Genève.

Neuchâtel : Fédération suisse des Auberges de la Jeunesse, Av. Numa-Droz 95, La Chaux-de-Fonds.

Vaud : Auberge de Jeunesse de Territet-Montreux, secrétariat cantonal.

Berne : Verein für Jugendherbergen, Ziegelstrasse 26, Berne.

Une proposition de porter de 16 à 18 ans l'âge minimum pour l'obtention des cartes de chefs de groupe n'a pas été retenue. Il est cependant précisé qu'un groupe de jeunes gens désireux de profiter des prix réduits doit justifier son appartenance à une organisation de jeunesse. Par contre une légère augmentation de prix à partir de 1960 a été acceptée.

La fédération organise chaque année des semaines de chant, de musique populaire, de danse, en rapport avec le service des loisirs de Pro Juventute. Particulièrement appréciés sont les cours pour chefs d'excursion, qui ont lieu au printemps et en automne à Locarno et à Gersau. Les délégués SPR ont insisté pour que ces cours soient aussi organisés en terre romande. Introduit il y a plusieurs années, ce vœu se heurte au silence poli et imperturbable de ceux pour lesquels les désirs de la minorité n'ont guère de poids !

Des voyages et des échanges ont été organisés avec la Belgique, l'Angleterre et la Tunisie, ainsi qu'avec les Etats-Unis. Sur le plan national, les 146 Auberges totalisent 10 161 places. En 1958, elles ont été utilisées par 1871 écoles et 4998 groupes de jeunesse ; le nombre des membres s'élève à 35 694.

Après l'assemblée générale, les délégués étaient conviés à la visite de l'Exposition suisse d'horticulture, qui offrait sous un soleil radieux l'éclat de ses parterres fleuris et de ses trouvailles souvent ingénieuses. Nous avons exprimé aux animateurs de la Fédération suisse des Auberges de la Jeunesse les sentiments de gratitude de la SPR, en regrettant que, tout en laissant jouer courtoisement la décentralisation qu'impose nos conceptions fédéralistes, le Comité central développe maintes initiatives intéressantes souvent trop peu connues des minorités de langue française. C'est un phénomène qu'on retrouve assez fréquemment, et il sera bon d'y veiller à l'avenir. A. P.

A propos du stage de Chexbres

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec un grand intérêt que j'ai lu le compte rendu des travaux du stage de Chexbres, paru dans l'« Educateur » du 11 juillet. Les organisateurs de ce stage sont bien dans la ligne de tous ceux qui se préoccupent de placer le problème de l'école dans son contexte sociologique et économique, de manière que la politique de l'éducation ne reste pas étrangère à celle de l'emploi.

Au cours des débats de Chexbres, M. le professeur Pierre Jaccard a été amené à parler de l'école secondaire qui, il faut le reconnaître, est traditionaliste de par sa fonction historique et ne s'adapte qu'avec retard aux conditions sociales et économiques du moment. Du compte rendu, qui ne donne probablement qu'un résumé insuffisamment nuancé des discussions, le lecteur pourrait tirer la conclusion que l'enseigne-

ment secondaire vaudois pratique une politique d'élimination et de barrage.

En parlant du « funeste préjugé de l'élimination », M. le professeur Pierre Jaccard s'en prenait à un certain état d'esprit qui, s'il a jamais existé chez quelques-uns, est maintenant du passé. C'est précisément parce que « quelque chose ne tournait pas rond », que la réforme de l'enseignement secondaire a, dès 1956, transformé les collèges lausannois, spécialisés, en collèges à plusieurs sections et a substitué, dans toute la mesure du possible, l'orientation des élèves à leur élimination. Quoique l'expérience ne soit pas encore achevée, puisqu'on en est à la 4e classe du nouveau régime, sur six que compte le cours des études au collège, il est d'ores et déjà certain que les gros pour cent d'élimination d'autrefois ne seront pas atteints. Pour être équitable à l'égard du Collège classique cantonal, mis en cause par M. le professeur Jaccard, il convient d'ajouter que les fortes éliminations étaient dues bien plus à l'organisation des études, au mode de recrutement et aux préjugés des parents, qu'à un propos délibéré des maîtres.

Quant au « barrage très marqué » qui est dressé, faute de place, dans certains collèges, je ne le nierai pas dans deux ou trois petits collèges communaux qui ne possèdent qu'une classe pour chaque année d'études. Dédoubler les classes signifierait une augmentation de 100 % des dépenses du collège et mettrait les autorités scolaires devant la redoutable difficulté de trouver des maîtres en surplus à une époque où elles arrivent à peine à repourvoir les postes vacants.

Au surplus, la présence d'un barrage implique celle d'un collège. Considère-t-on suffisamment le bénéfice que retire le canton de l'existence de 18 collèges communaux qui, du Pays-d'Enhaut à la Vallée

de Joux, constituent, avec ceux de Lausanne, l'enseignement secondaire inférieur ? Notre canton est un de ceux où cet enseignement est le plus décentralisé. Si regrettable que soit un « numerus clausus » imposé par les circonstances, il est le moindre mal, si l'on se souvient que dans la plupart des autres cantons, des communes de l'importance du Chenit, de Rolle, de Moudon ou de Bex, n'ont pas de gymnase.

Les efforts faits à Lausanne, par l'Etat et la Ville, et dans les principaux collèges du canton, par les communes, pour répondre aux besoins d'un recrutement accru, se traduisent dans les chiffres suivants : en 1955, les quatre collèges lausannois comptaient 104 classes. En 1959, ils en ont 135. A Payerne, le nombre des élèves secondaires a passé, en quatre ans, de 206 à 310 ; à Yverdon, de 262 à 414. Les baraquements qui encombrant le préau de Béthusy, non plus que le gros chantier, derrière le bâtiment actuel, ni celui dont le Conseil d'Etat demande l'ouverture à Mon-Abri, ne sont les indices d'une politique de barrage et d'élimination.

Je vous prie d'excuser la longueur de cette mise au point que je me suis cru autorisé à faire, mon nom ayant été avancé comme caution de renseignements qui, peut-être exacts pour 1955, ne le sont plus pour 1959. Ces quatre années de la vie d'une institution sont sans doute une bien courte durée aux yeux du sociologue. Mais elles comptent pour ceux qui, responsables des transformations profondes qu'elle a subies, croient qu'elles vont dans le sens de cette « adaptation de l'école au monde moderne », qui a été l'objet du stage de Chexbres.

Veuillez agréer...

M. Monnier

Chef du service de l'enseignement secondaire.

VAUD

Vers une nouvelle loi primaire

Lors des dernières assemblées de section, on a beaucoup parlé de la future loi sur l'instruction primaire que le Conseil d'Etat va soumettre prochainement au Grand Conseil. Des suggestions, des vœux ont été émis, qui seront transmis à qui de droit. Il semblerait donc que la SPV n'ait plus qu'à attendre les décisions des députés, consciente d'avoir fait son devoir et satisfaite d'avoir pu exprimer son avis.

Pourtant, de divers côtés des voix s'élèvent pour rappeler que le problème de l'école vaudoise sera loin d'être résolu par la réforme législative qui s'annonce. Avec notre complicité plus ou moins tacite, le peuple vaudois va bientôt être doté d'un texte légal qui va proroger pour 20 ans, 30 ans peut-être, une situation scolaire inchangée dans un monde en rapide évolution. Après la loi sur l'enseignement secondaire votée il y a cinq ans, le fossé sera définitivement consacré, légalement parlant, entre les deux voies divergentes qui, dès l'âge de dix ans, s'offrent à notre jeunesse.

N'avons-nous donc pas conscience qu'il est temps de reprendre à la base le problème de notre organisation scolaire, afin d'abattre autant qu'il sera possible les cloisons étanches qui séparent les enseignements primaire et secondaire, secondaire et primaire supérieur ? Qu'il ne soit pratiquement pas possible à un enfant, si doué soit-il, qui n'a pas suivi dès dix ou onze ans la filière secondaire, de revenir ensuite dans le peloton de la future élite, est inadmissible à une époque où la pénurie de cadres supérieurs est notoire. Il reste encore dans nos écoles primaires et primaires supé-

rieures des éléments qui feraient excellente figure dans un collège et qui n'accéderont jamais aux emplois supérieurs parce que leurs parents ou les circonstances n'ont pas voulu qu'ils s'aiguillent à 10 ans dans la voie qui conduit seule aux hautes études. Tant que des valeurs resteront inexploitées dans notre école primaire, tant que l'organisation et les méthodes de l'école secondaire n'ouvriront pas toute grande la porte aux enfants doués mais modestes, nous ne pourrions comprendre qu'on accepte sans protester une loi qui reste à côté de ce problème.

On pourrait par exemple prévoir que **tous** les enfants de dix ans qui semblent présenter les qualités suffisantes soient astreints à passer l'examen d'admission à l'école secondaire. Ce serait déjà quelque chose, à condition naturellement d'assortir cette mesure de la gratuité totale de l'enseignement. Mais ce ne serait encore qu'un pis-aller, car comme le dit le prof. Jaccard dans son ouvrage — « Politique de l'emploi et de l'éducation » — toute sélection, à l'âge scolaire, est prématurée. Comment prévoir à 10 ou 11 ans le comportement futur d'un bout d'homme et de femme que quelques heures d'examen anonyme acceptent ou refusent pratiquement pour toujours. C'est pourquoi nous ne saurions nous satisfaire de cette demi-mesure. Loin de nous la présomption d'indiquer, dans le cadre de ce bref article, quelle solution pourrait être la plus appropriée à notre mentalité et à nos besoins. Mais des expériences sont en cours un peu partout. Le dernier rapport de la FIAI fait état de réformes scolaires anglaises, allemandes, suédoises et françaises, qui

toutes visent à substituer au concept actuellement dominant de la sélection (= élimination) celui de l'orientation des élèves. Le chef de service de notre enseignement secondaire vaudois, M. Marcel Monnier, reconnaît lui-même qu'il est temps d'adapter nos institutions scolaires à l'évolution générale : « Le concept d'un enseignement secondaire réservé à la formation d'une petite élite, à laquelle il ouvre seul les portes de l'Université et des hautes écoles, ne répond pas aux conditions sociales et économiques d'aujourd'hui, ni aux besoins de la science et de la technique... Le pays ne peut plus se payer le luxe de gaspiller chez ses enfants des aptitudes et des forces inemployées, faute de possibilités de développement et à cause de structures scolaires rigides, trop précocement différenciées et hiérarchisées » (« Gymnasium helveticum » de juillet 1958).

La conférence officielle des maîtres primaires supérieurs réunie dernièrement à Lausanne a fait siennes aussi ces préoccupations, puisqu'à l'unanimité moins une voix elle a adopté le vœu suivant, en conclusion d'un rapport sur l'admission en primaire supérieure : « Les maîtres primaires supérieurs forment le vœu que soit mis à l'étude sans tarder un projet d'école moyenne supprimant autant que possible les cloisons qui séparent aujourd'hui, dès l'âge de dix ans, les différents types d'enseignements, et faisant la plus large place à l'orientation des élèves ».

Nous savons que parmi nous des voix se sont exprimées dans le même sens lors des dernières assemblées de section. Partout elles ont éveillé un intérêt sérieux. Il est indéniable que la question s'est posée à beaucoup de consciences : Allons-nous accepter sans réagir une loi, bonne en soi peut-être, mais qui va consacrer pour des dizaines d'années un état de chose qui, de l'aveu des responsables ne répond plus aux besoins du pays ?

Si nous sommes bien renseignés, l'affaire va être portée devant le Grand Conseil cet automne déjà. N'est-il pas de notre devoir de manifester notre opinion avant que les délibérations s'amorcent ? Notre Comité central a-t-il lui-même suffisamment conscience de l'importance du problème ? Que penserait-il de l'opportunité d'une assemblée générale extraordinaire consacrée à ces questions si importantes pour l'avenir de l'école vaudoise ? Pour notre part, nous verrions avec une intime satisfaction une large majorité se former en faveur d'une révision législative qui coordonne enfin dans son ensemble notre système scolaire. Et qui peut dire qu'une nette prise de position de la SPV resterait sans influence sur les députés appelés à prendre leurs responsabilités ?

La question est posée. Au Comité central à y répondre, et à vous aussi, chers collègues, en manifestant votre avis dans un sens ou dans l'autre, afin d'éclairer nos dirigeants du CC sur la meilleure voie à suivre. Puissent ces lignes écrites au seuil des vacances vous engager à réfléchir à tête reposée au problème qui se place devant notre conscience de maîtres et de citoyens.

Blonay et Montreux, le 10 juillet 1959.

J. P. Rochat, A. Cottier.

P. S. En janvier dernier, à Renens, l'assemblée générale SPV avait fait sienne la proposition de la section de Nyon engageant le prochain Congrès SPR à mettre à l'étude « un sujet propre à promouvoir au plus tôt une école romande ». Il serait intéressant de savoir

qui s'est avisé de penser qu'un des meilleurs moyens d'enterrer pour longtemps cette belle idée était l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi primaire vaudoise. Qu'en disent nos collègues nyonnais ?

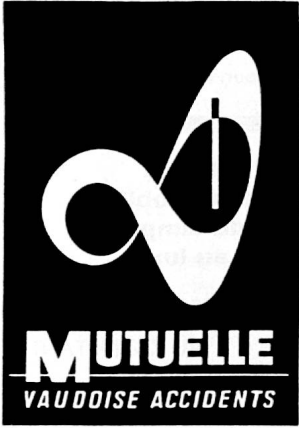
N. B. Le Comité central s'est bien entendu aussi préoccupé de ces questions : il les a exposées aux délégués SPV dans leur dernière assemblée, et a présenté des vœux à M. le chef du Département. Certainement reviendra-t-il sur le sujet après les vacances.

P. B.

Assemblée de l'Ecole Pestalozzi à Echichens

Les membres et amis de cette institution se retrouvent chaque année nombreux pour assister à son assemblée générale. M. le Dr Charles Guisan, député et vice-président du Grand Conseil, médecin à Mézières, président du comité, a excusé l'absence d'un certain nombre de personnalités dont MM. les conseillers d'Etat Oguey et Sollberger et M. G. Molles, inspecteur scolaire. Il a par contre le plaisir de relever la présence de M. Alexandre Cruchon, syndic d'Echichens et de M. le Dr Bergier, chef du service cantonal de l'Enfance.

Comme à l'ordinaire, la partie administrative est menée activement. Lecture du procès-verbal est donnée par M. André Delacrétaz, secrétaire. Les comptes sont présentés par le président qui en commente brièvement les divers postes. Les dépenses pour l'alimentation seule se sont élevées à 62 995 fr. L'habillement



MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

**Contrats de faveur avec la Société
pédagogique vaudoise, l'Union du
corps enseignant secondaire genevois
et l'Union des instituteurs genevois.**

Rabais sur les assurances accidents

MEMO PARK

petite merveille
de l'industrie suisse de précision,
vous avertit avec insistance
avant l'échéance
de votre temps de stationnement.

MEMO PARK

se règle
à volonté de 1 à 60 minutes,
en un tour de main,
et vous supprime le souci
de l'heure.



Prix de vente: Fr. 12.-

Fabricants: **H. BEAUMANN CO. S. A. LES BOIS**

Distributeur pour la Suisse:

PETER J. GERBER ZURICH 10/37 Höggerstr. 82

La bonne adresse
pour vos meubles



**Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5% DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

COIFFURE HAUTE MODE
PARIS - GENÈVE

Umbert

3, rue Dancet - Tél. 25 34 41



**Nos voyages
organisés**

Projets et devis
sans engagement

Conditions spéciales pour
sociétés, écoles, pensionnats, etc.

Nyon - Téléphone 9 51 49

► AGENCE A LAUSANNE: 6, RUE NEUVE — TÉL. 23 10 77



En été, c'est le moment d'acheter vos films en
couleurs. **Grand choix spécialement sélectionné.**
N'importe quelle caméra photo ou ciné est suscep-
tible d'excellents résultats!
Catalogue général illustré — Conseils avisés

PHOTO DES NATIONS
Place Longemalle et rue du Mt-Blanc - GENÈVE

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE:

**Timbres de la Caisse suisse de
voyage, gratuits contre les bul-
letins de garantie placés dans
chaque paquet de**

Pâtes de Rolle

des pensionnaires a coûté 18 294 fr., le chauffage, l'éclairage et l'eau 28 755 fr., les traitements des employés et de la direction 97 213 fr., ceux des instituteurs 39 402 fr. Le total des dépenses courantes se monte à 300 751 fr. et celui des dépenses générales (intérêts passifs, amortissements, etc.), à 46 747 fr.

Le nombre moyen d'enfants a été de 59,26 pour un total de 21 629 journées. La journée d'enfant est revenue à 16,07 fr. alors que les recettes à ce poste ascendent à 13,50 fr. Le déficit par journée d'enfant est donc de 2,57 fr., montant qu'il s'agit de combler au moyen des dons et collectes. Les collectes, cotisations et dons ont produit la belle somme de 75 217 fr., inférieure cependant de plus de 10 000 fr. à 1957. Celle entreprise par les écoles notamment a rapporté le magnifique total de 43 006 fr.

L'exploitation agricole a dû enregistrer une perte de 13 004 fr. Ce déficit est heureusement ramené à 7417 fr. par le fait qu'un montant provenant de la vente de blé de semence n'avait pas été comptabilisé en 1958. Le déficit d'exercice est de 1400 fr. Il se transforme en un modeste bénéficiaire pour la même cause que ci-dessus. Au bilan, l'actif total est de 491 677 fr. Les immeubles y figurent pour 211 835 fr. et le bétail par 63 224 fr. L'actif net est au 31 décembre 1958 de 156 897 fr. Le compte des constructions nouvelles se présente favorablement grâce aux apports fournis par la succession Ruchonnet à St-Saphorin (Lavaux). Sur la dépense totale engagée d'environ 1 700 000 fr., il subsiste un solde dû de 680 000 fr. environ, ce qui constitue une situation saine.

C'est M. G. Monnard, ancien sous-directeur de la BCV, qui donne lecture du rapport de gestion. Il émet quelques remarques sur le déficit enregistré à l'exploitation agricole, l'heureuse situation du compte des constructions, le fonds des rentes en faveur du personnel, le travail magnifique accompli par la direction de l'établissement et ses collaborateurs. Après l'adoption des comptes, les vérificateurs, MM. Gustave Monnard, Lausanne, Ernest Barraud, Vevey, Maurice Mayor, Prévèrèges, sont confirmés à leur poste pour une nouvelle période.

Le comité de la Société pédagogique vaudoise avait exprimé le vœu qu'une part de la collecte des écoles soit remise à une autre maison s'occupant également de l'enfance difficile, à savoir l'institution des Mûriers, à Grandson. L'assemblée, consultée sur ce projet, en admet le principe mais sous certaines conditions et à titre d'essai. M. G. Pittet, instituteur à St-Prex, remercie l'assemblée pour le geste qu'elle vient de faire. S'exprimant en qualité de membre du comité central de la SPV, il déclare que cette association s'engagera comme par le passé à soutenir l'enfance inadaptée en prenant pour but précis deux établissements : l'Ecole Pestalozzi d'Echichens et l'Institution des Mûriers à Grandson.

Le Dr Guisan s'exprime comme suit dans le rapport présidentiel : 1958 a été une année heureuse pour l'Ecole Pestalozzi. Elle n'a pas donné de trop gros soucis financiers grâce aux aides reçues. Elle a marqué aussi l'aboutissement de l'effort persévérant engagé. Les gestes généreux qui ont été faits en faveur de notre maison constituent un véritable miracle.

Les enfants qui nous sont confiés sont toujours plus difficiles par le fait que les familles dont ils proviennent sont toujours plus disloquées. Ils sont en général désaxés en arrivant parce que, trop souvent, on leur a promis les sévices de la maison de correction telle qu'on la concevait autrefois. Il faut en conséquence un

certain temps pour capter leur confiance et l'obtenir entière en fin de compte.

Il ressort des contacts pris avec le personnel enseignant, l'inspecteur scolaire, la SPV, que le niveau de l'instruction de nos pensionnaires s'est fortement amélioré. Pour éviter des échecs à l'apprentissage, qui causent de graves déceptions, une amélioration toujours plus grande du coefficient intellectuel est souhaitable. Dans ce but, il sera sans doute nécessaire d'augmenter le nombre des éducateurs et des instituteurs et d'envisager la création du troisième pavillon pour abriter la quatrième famille, encore logée dans l'ancien bâtiment.

M. Guisan exprime la reconnaissance de tous à Mme Besson, économe parfaite et maîtresse de maison infatigable, et à M. le directeur Besson qui a réussi de véritables tours de force en ramenant à une vie normale des éléments qui semblaient perdus à tout jamais pour la société.

Il est lui-même félicité par M. le Dr Bergier pour son dévouement inaltérable et l'influence heureuse qu'il a exercée sur la réorganisation de la maison et ses incidences financières.

Au cours de son rapport, M. le directeur Besson a analysé avec une perspicacité, une pénétration et une profondeur auxquelles il faut rendre éloge un certain nombre de cas, souvent tragiques qui ont motivé l'entrée à l'Institution de la plupart des enfants.

L'admission à Echichens est dans beaucoup de cas la conséquence d'un divorce. Le divorce aujourd'hui n'est plus considéré comme un malheur. Il est plutôt regardé, semble-t-il, comme un moyen d'en sortir. S'il est souvent une solution nécessaire et utile pour les adultes, il est toujours générateur de conséquences parfois désastreuses pour les enfants par le fait qu'ils sont ballottés, tirillés entre leurs parents.

L'alcoolisme, conséquence du découragement et du défaitisme, qui atteignent si profondément certaines familles, est parfois à l'origine des tares héréditaires dont souffrent certains des enfants confiés à l'Institution. Dans la plupart des cas, il augmente la violence des conflits conjugaux, générateurs d'effets néfastes sur l'esprit de famille.

Si la rupture des relations avec les parents, pour nécessaire qu'elle paraisse dans certains cas, n'est pas souhaitable, la collaboration avec eux est rarement facile. Bien qu'ils n'acceptent presque jamais de le reconnaître, les parents se sentent coupables des circonstances malheureuses qu'ils ont traversées, des erreurs qu'ils ont pu commettre, de l'indiscipline de leurs enfants. Ils en ont honte à un degré tel qu'ils sont souvent inabordables. Le placement de leur enfant dans notre Ecole leur paraît comme une véritable sanction publique. Ils réagissent à ce sentiment en restant sur la défensive. D'autres font de l'opposition, de l'obstruction même, expriment des remarques malveillantes, poussent les enfants à la révolte, rendent l'Ecole responsable de leur retard scolaire.

M. Besson termine ce rapport si fortement pensé en faisant appel à une collaboration plus étendue des pouvoirs publics à la charge financière considérable des instituts d'éducation tels que celui d'Echichens. Il souhaite également, pour atteindre au but que se sont fixé autant le comité que le directeur, que la générosité du public ne se relâche pas. Il place son entière confiance dans l'avenir et cite, en conclusion, cette parole merveilleuse du directeur d'une institution hollandaise : Le niveau d'un peuple se mesure à ce qu'il fait pour ses déshérités.

M. M.

Aux maîtresses de travaux à l'aiguille

Lors de l'assemblée annuelle, le 10 juin à Yverdon, il a été trouvé au restaurant de La Prairie des lunettes solaires (se fixant aux lunettes normales).

Les réclamer à Mme Peyer, présidente, jusqu'à fin août, Refuge Giacomini, **Anzeindaz** s/ Bex, sinon Aubépines 9, **Lausanne**.

Le Classeur neuchâtelois sous forme de fiches, collection complète au prix de 9 fr., peut s'obtenir auprès de Mlle Girard, directrice de l'Ecole professionnelle de jeunes filles, à Neuchâtel.

Tournois de l'AVMG

Continuant une tradition agréable et bien établie, l'Association vaudoise des Maîtres de gymnastique organisait ses tournois annuels de basketball et de volleyball les samedis 13 et 20 juin dernier. Toujours dirigées par le sympathique et dévoué Henri Moreillon, ces journées ont permis aux participants de se replonger dans l'ambiance sportive, fraîche et détendue qu'ils retrouvent chaque année avec plaisir.

De l'avis même des dirigeants, la qualité du basketball s'est nettement améliorée; les joueurs ont affiné leur technique et leur tactique; les règles sont mieux connues; la compétition porte ses fruits.

Quant au volleyball, après son fulgurant départ d'il y a quelques années, il semble avoir atteint un palier; à part l'équipe d'Orbe, qui continue sur sa lancée (jargon sportif, pardon), les teams ne révélaient pas de progrès sensibles; mais ce n'est probablement là qu'un repos avant un nouvel essor.

Voici les classements officiels:

Basketball: 1. Morges, 2. Nyon, 3. Yverdon, 4. Vevey I, 5. Vevey II, 6. Payerne, 7. Villamont.

Volleyball: 1. Orbe, 2. Lausanne-Hommes, 3. Renens, 4. Lausanne-Dames, 5. Echallens. P. B.

Anciens collègues à l'honneur

Lors des récentes Fêtes du Rhône à La Tour-de-Peilz, les jurys litté-

Educatrices des petits

Le mercredi 24 juin, une vingtaine de collègues se sont retrouvées à Neuchâtel devant l'entrée de l'exposition « A quoi jouent les enfants du monde ». Illustrant l'évolution des jeux et des jouets dans le monde, cette exposition leur permet d'admirer des jeux anciens, des crèches, des maisons de poupées, des marionnettes, un théâtre d'ombres, des fusées, des spoutniks, des lectures, des photographies et des dessins d'enfants provenant de différents pays. Ainsi elles purent constater que les jeux et les jouets sont liés au stade de développement des civilisations. L. M.

raires ont attribué un certain nombre de prix. Il nous est un plaisir tout particulier d'y relever les noms de deux de nos collègues retraités:

En effet, Mme Vio Martin a reçu le 1er prix de poésie romande pour un charmant ouvrage: « Terres noires », œuvre écrite avec sentiment et émotion, et que chacun lira avec intérêt.

M. René Badoux a reçu pour sa part le prix Kissling, grand prix du patois vaudois.

A notre tour de féliciter ces deux collègues pour qui la retraite est l'occasion de nous faire apprécier une fois de plus leur amour pour le pays qu'ils ont si bien servi.

Que leur plume reste féconde.

E. Savary.

GENÈVE

UIG MESSIEURS

Rapport du président pour l'année 1958

Pour la troisième fois, je suis chargé de vous présenter le rapport d'activité de notre section. Je le fais cette année avec un plaisir tout particulier car ce début d'année 1959 a été marqué sur le plan corporatif par l'union complète du corps enseignant primaire et enfantin genevois. C'est avec une vive satisfaction que votre comité se présente aujourd'hui devant une assemblée réunissant des collègues qui ont été séparés pendant plus de 20 ans. Les démarches entreprises par l'UIG, en 1956, ont abouti de manière heureuse grâce à la compréhension, à l'esprit d'entente qui ont régné de part et d'autre. En particulier grâce à notre collègue Mario Soldini, président du Syndicat de l'Enseignement en qui nous avons trouvé un interlocuteur bien disposé, et que nous remercions, nous sommes parvenus à une solution acceptable pour tous. Nous avons eu l'occasion de dire mercredi dernier, à Vernier, ce que nous attendons de l'avenir. Je n'y reviendrai pas. Il faut néanmoins que chacun d'entre vous, chers collègues, sache que de son attitude dépend le succès de cette période d'essai qui vient de commencer. Les problèmes que nous aurons à résoudre prochainement, tout spécialement sur les plans corporatif et pédagogique, exigent que nous soyons unis dans notre action, ceci pour le bien des enfants et du corps enseignant. Nous allons de l'avant avec confiance, sachant que tous ceux qui enseignent le respect, l'entente et la paix auront à cœur de montrer eux-mêmes l'exemple.

Si les membres du comité ont été appelés — comme de coutume — à participer à de fort nombreuses séances, tous les membres de l'UIG ont été conviés, pendant ce dernier exercice, aux réunions suivantes:

1 assemblée générale de section, 1 séance plénière, 5 visites d'entreprises, 3 conférences, 2 séances récréatives, sans compter les manifestations du Congrès SPR.

Ces chiffres sont réjouissants pour deux raisons:

- les membres de l'UIG ont été appelés à se réunir en moyenne une fois par mois; ils ont donc eu l'occasion de prendre une part très active à l'action générale de notre association;
- la majeure partie de ces séances a été consacrée à l'étude de problèmes pédagogiques, ce que nous n'avions pas eu le loisir de faire depuis longtemps.

L'UIG, par son activité, s'affirme toujours davantage et cet effort doit être poursuivi.

Mutations

Huit collègues ont démissionné de notre association. Ce sont: Léon Bouffard, Henri Coeytaux, Paul Compagnon, Charles Droz, Ernest Keller, Jean Lagier, Alfred Siza et Georges Bølsterli. Les sept premiers ont fait valoir leurs droits à la retraite et ont été nommés membres honoraires. Nous aurons l'occasion de les fêter tout à l'heure mais nous leur présentons maintenant déjà nos vœux pour une longue et heureuse retraite.

Nous avons eu le plaisir d'admettre à l'UIG vingt-quatre collègues. Ce sont :

Daniel Aubert, Guy Biberstein, Pierre Dailly, Alfred Dentand, Guy Desbaillet, Charles Deshusses, Pierre Dessaux, Louis Dethurens, Robert Doebeli, Jean-Marie Favre, Bernard Fontana, François Laurent, Marcel Léoni, René Maison, Marcel Moeri, Roland Peccoud, Jean-Pierre Preti, René Probst, Samuel Rochat, Claude Schenkel, Maurice Seignemartin, Mario Soldini, Ernest Sottas et Louis Tissot.

Nous espérons que tous ces collègues auront du plaisir et de l'intérêt à participer aux différentes activités de l'UIG.

Notre section a été durement frappée par le deuil au cours de ce dernier exercice. En effet, nous avons eu le chagrin de perdre 4 membres actifs :

Louis Babel, Marius Jaquet, Ulysse Magnenat, Adolphe de Siebenthal,

et 5 membres honoraires :

Georges Baroz, Rodolphe Biéler, Louis Durand, William Hauenstein et Charles Mégard.

A la suite de ces mutations, l'UIG compte 174 membres actifs et 100 membres honoraires.

Activité corporative

Congrès SPR

La préparation de cette importante manifestation fut l'occasion pour notre association de manifester sa vitalité. Les journées des 30, 31 mai et 1er juin 1958, sont aujourd'hui pour nous un lumineux souvenir.

Parmi les réussites, il convient de mentionner le spectacle : « L'Amour Médecin ». Sa qualité fut égalée par l'entrain et l'esprit d'équipe dont firent preuve tous les artisans de ce succès. Nos félicitations et nos remerciements s'adressent à Adrien Kühne, à Jean Delor, à Jean-Louis Schaer, à Mlle Marta comme à toutes celles et à tous ceux qui permirent au spectateur de passer des heures fort agréables. Que tous nos collègues qui ont consacré de longues heures à l'organisation de ce congrès, en particulier André Neuenchwander, président du comité d'organisation, ainsi que tous les présidentes et présidents de commissions soient vivement remerciés de leur inlassable dévouement. Il semblerait qu'il faille déjà penser au Congrès 1962 puisqu'une page s'est tournée. Nous aimerions seulement que chacun d'entre nous, que chaque section cantonale, n'oublie pas trop vite les résolutions votées à Genève. Pour notre part, nous nous efforcerons d'en tenir compte. Nous reviendrons sur ce sujet tout à l'heure.

Statut des 8e et 9e années

Vous vous souvenez que l'an dernier nous avons accepté le rattachement des 8e et 9e années à l'enseignement secondaire pour septembre 1959, à condition toutefois que ce transfert soit minutieusement préparé. Qu'en est-il aujourd'hui ? Nous ne vous surprendrons pas en vous annonçant qu'il n'y aura pas de transfert des 8e et 9e années, car les membres de l'association des maîtres secondaires se sont opposés à cette mesure qui, pour eux, ne peut être envisagée qu'au moment de la réorganisation de l'enseignement secondaire inférieur. Ainsi, en septembre 1959, seuls les élèves des classes rurales seront dirigés dans les classes urbaines de fin de scolarité qui dépendront toujours de l'enseignement primaire.

Si la tournure des événements nous simplifie le problème sur le plan corporatif, nous regrettons par

contre que rien ne soit tenté pour améliorer le rendement de ces classes de fin de scolarité. La résolution que nous avons adoptée en février 1958 marquait notre net souci de placer au premier plan le bien de l'enfant. Or, il nous faut constater que cette préoccupation n'est pas toujours partagée. Nous regrettons donc la situation actuelle qui ne consacre qu'un état de fait regrettable.

Statut des maîtres spéciaux

Après de longs pourparlers, les délégués de l'UIG ont finalement accepté un statut des maîtres spéciaux qui permette un recrutement suffisant en cette période de pénurie de membres du corps enseignant. Des exigences formelles concernant les titres n'ont pas été maintenues, mais par contre nous avons réservé l'avenir. Ainsi, ce problème n'est que provisoirement résolu.

La pénurie de membres du corps enseignant

Cette pénurie ne fait que s'accroître. En 1958, les naissances ont augmenté et si dès septembre 1959, le recrutement ne s'améliore pas, nous nous trouverons en 1963 dans une situation très précaire. Les cantons de Zurich et de Bâle sont actuellement sur le point de prendre des mesures que combattent les associations professionnelles. Nous voulons éviter que l'on nous propose un jour des solutions telles que formation accélérée, diminution des exigences, titularisation de suppléants, etc. Une commission comprenant des délégués des trois sections de l'UIG va se mettre incessamment au travail afin de lancer une vaste action d'information, en particulier auprès des mouvements de jeunesse. Nous devons profiter de tous les moyens qui peuvent être mis à notre disposition. Ce qu'il importe de dire aujourd'hui : c'est que chaque instituteur, chaque institutrice ou chaque maîtresse enfantine se doit d'encourager les jeunes filles et les jeunes gens de sa connaissance à faire carrière dans l'enseignement primaire ou infantin. Chacun de nous peut exercer une action efficace dans ce domaine. Si nous voulons un corps enseignant qualifié, nous devons aussi par notre attitude nous efforcer de le trouver.

Parallèlement à cet effort d'information, il nous faut, semble-t-il, chercher ce qui éloigne les jeunes de l'enseignement. La formule du concours d'admission aux études pédagogiques paraît effrayer les candidats, et peut-être y a-t-il lieu sur ce plan-là de prévoir quelque réforme. Le remarquable travail que nous a présenté récemment Georges Kunz nous a apporté de précieuses indications à ce sujet.

Il est aussi décevant de constater que la majorité des échecs proviennent des examens de français et d'élocution. Un certificat de maturité ne donne donc pas des garanties suffisantes dans ces deux disciplines plus importantes que jamais. Quand se décidera-t-on, dans l'enseignement secondaire, à fournir un sérieux effort dans ce domaine ?

Enseignement de l'allemand

Il y a deux ans, nous acceptions pour des raisons que nous vous avons longuement exposées, d'enseigner l'allemand à raison de 2 fois 35 minutes par semaine en dehors de l'horaire normal et sans rétribution. Cette mesure, nous assurait-on, était provisoire (en attendant la réorganisation de l'ens. sec. inf.) et le manuel Rochat-Lohmann devait continuer d'être utilisé comme par le passé, à l'école primaire et dans l'enseignement secondaire, à l'exclusion du Collège.

Or c'est avec surprise que nous avons appris, l'autonome dernier, que le nouveau manuel « Wir sprechen deutsch » avait été introduit au Collège moderne avec l'assentiment de M. le chef du Département de l'instruction publique. Ainsi, une promesse qui nous avait été formellement faite n'a pas été tenue. Nous nous trouvons aujourd'hui dans la situation suivante :

1. Nous enseignons dans les classes de garçons avec le manuel Rochat-Lohmann, alors que l'année suivante, au Collège moderne, l'enseignement est repris au début du « Wir sprechen deutsch ». Vous apprécierez la manière élégante de nous rendre conscients de nos capacités et de l'utilité de notre travail bénévole.
2. Depuis 2 ans, nous enseignons l'allemand sans rétribution supplémentaire en grande partie en dehors de l'horaire normal. Jusqu'ici aucun projet « d'école moyenne » ne nous a été remis. Quand donc celle-ci verra-t-elle le jour ?

Notre attitude ne peut, à notre avis, être différente de celle que nous avons adoptée il y a deux ans.

Nous tenons à l'enseignement de l'allemand :

- a) parce qu'il est nécessaire à l'enfant ;
- b) parce que nous voulons garder intactes nos chances d'accéder à une éventuelle école moyenne.

Nous voulons que cet enseignement soit reconnu utile et nous ne pouvons tolérer la manière cavalière dont nous sommes traités en ce qui concerne les manuels.

Enfin, nous revendiquons une indemnité pour les maîtres de 7^e année. C'est une question de justice.

Prochainement, les maîtres de 6^e et de 7^e années se prononceront au sujet du choix du manuel et de la rétribution. Nous ne vous cachons pas que nos revendications éventuelles vont se heurter à de sérieux obstacles. Pourtant, nous ne perdons ni courage, ni espoir.

Partie pédagogique

Nos contacts avec l'économie privée et les syndicats

Nos visites d'entreprises ont remporté un vif succès et nous en sommes fort heureux. Partout, nous avons été remarquablement bien reçus et tous ceux d'entre nous qui ont pris part à ces visites en ont retiré un profit certain. Nous nous sommes aperçus qu'il est indispensable que le corps enseignant soit en contact permanent avec la vie. Nous avons dans ce même domaine d'autres projets dont nous vous parlerons prochainement. Jusqu'à maintenant, notre initiative, la première de ce genre en Suisse, a permis — c'est son grand mérite — d'engager le dialogue avec les milieux économiques. De ces nombreux entretiens qui eurent tous lieu dans un excellent esprit, il ressort que l'échange des différents points de vue est indispensable et presque toujours fructueux. Nous venons en tous cas d'avoir la démonstration que le domaine de l'instruction et de l'éducation ne dépend pas que du corps enseignant et de la famille. Cette lourde responsabilité doit être portée par l'ensemble des citoyens. Or ces derniers sont insuffisamment informés et trop peu conscients de leurs devoirs. La première thèse votée lors du dernier Congrès SPR à Genève marque le net désir de voir évoluer l'école. Or, nous sommes en retard et nous en avons conscience. Dans notre démocratie, les gouvernements ne sont pas là

pour innover mais plutôt pour satisfaire la masse des électeurs qui sont en réalité les vrais responsables de l'avenir du pays et de la jeunesse. Ainsi, si nous voulons aller de l'avant, si nous voulons évoluer, nous devons à tout prix, nous les éducateurs, nous faire entendre de cette masse souvent indifférente que redoutent pourtant nos édiles.

Les membres du corps enseignant ont la mission de collaborer avec tous ceux qui sont responsables de la formation de la jeunesse. Nous vous disions l'an dernier combien le contact avec les parents est indispensable. Dans le même ordre d'idées, nous avons aussi tenu à engager le dialogue avec les milieux syndicalistes. Il y a là une magnifique tâche à accomplir ; en effet, comme ce fut le cas pour notre association jusqu'à l'an dernier, les syndicats sont préoccupés davantage par les soucis d'ordre matériel que par les problèmes d'ordre intellectuel ou moral. Il est beaucoup question de « promotion ouvrière ».

Les principes posés à ce sujet sont justes et nous les soutiendrons. Une grave défaillance apparaît pourtant immédiatement : en effet, l'influence de la famille diminue constamment, ce qui prive l'enfant d'une bonne partie de ses chances de succès. Nous reviendrons plus loin sur cet important problème.

En ce qui nous concerne, le dialogue est engagé avec les milieux syndicalistes et nous les poursuivrons. L'Union syndicale suisse nous a déjà fait des propositions et nous y répondrons favorablement.

Nous sommes heureux de constater que notre initiative a été suivie par nos collègues lausannois et qu'à fin mai, un séminaire de deux jours organisé par le Centre d'information et de public relations et la SPR groupera à Chexbres des chefs de personnel et des délégués des associations romandes d'instituteurs.

Adressons pour terminer nos vifs remerciements aux responsables du CIPR, à MM. Wüst, Rüttimann et Niggli qui nous ont singulièrement facilité la tâche dans l'établissement de tous ces contacts.

L'influence de la famille

C'est un sujet qui préoccupe vivement les membres du corps enseignant sur lesquels la famille rejette volontiers la responsabilité d'éduquer et d'instruire. La discipline en classe se ressent déjà de cet état de fait, mais ce qui est plus grave, c'est que les enfants, une fois hors de l'école, ont une conduite qui laisse beaucoup à désirer. Le comportement des jeunes dans la rue, dans les transports publics, l'augmentation de la délinquance juvénile nous inquiètent sérieusement. A vrai dire, nous avons quelque peine à admettre la trop grande mansuétude de nos autorités à l'égard de tous ces coupables. En début d'année scolaire, les parents attestent par une signature dans le bulletin hebdomadaire de leur enfant qu'ils ont pris connaissance du règlement concernant la protection des mineurs. C'est pourquoi, nous posons aujourd'hui la question suivante :

« Les autorités sont-elles disposées à mettre tout en œuvre pour que ce règlement soit respecté ? »

Collaboration avec les services de la protection de l'enfance et du tuteur général

Une récente séance des délégations a été consacrée à l'étude de ce problème. Une étroite collaboration est plus que jamais nécessaire entre ces différents services et les membres du corps enseignant. En fait, ces deux institutions sont chargées davantage d'éduquer que de réprimer, et nous ne pouvons rester

indifférents à leur action. Il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine et nous devons fixer certaines modalités permettant le règne de la confiance et le succès de la collaboration. Ce problème sera repris prochainement.

Centre d'informations

Sa réalisation tarde un peu. Le local est enfin trouvé, à l'école de Malagnous et nous allons pouvoir commencer à l'équiper. Nous procéderons toutefois avec une certaine prudence. En effet, nous voulons éviter que notre centre d'informations fasse double emploi avec celui que MM. Nussbaum et Roller créeront bientôt à l'école de Geisendorf. De toute manière, nous mettrons très prochainement à la disposition des groupes d'études des instruments de travail, en particulier une machine à polycopier.

Groupes de travail

Les commissions suivantes ont été à l'œuvre pendant ce dernier exercice :

Géographie	prés. J. J. Dessoulavy
Géométrie	Ed. Excoffier
Histoire	René Zwahlen
Sciences et morale	Et. Fiorina
Travaux manuels	Jean Debonneville
Musique	J. L. Mathil

Nous tenons à remercier les responsables et les membres de ces commissions de leur fructueux travail et de leur dévouement. Nous demanderons à chaque président de nous orienter sur l'état des travaux de son groupe par la voie de l'« Educateur ».

Activités diverses

Le groupe choral dirigé par Jean Delor travaille avec acharnement et se produira prochainement accompagné par l'orchestre de la Suisse Romande en séance publique à Radio-Genève. Nous nous réjouissons de l'entendre.

Dans le domaine sportif, notre équipe de basket-ball a disputé une série impressionnante de rencontres (plus de 70) dont les résultats sont très souvent à l'honneur des instituteurs. Bravo aux animateurs, Charles Cornioley et Henri Stengel comme à l'entraîneur Domenjoz.

Nos relations

Avec le Département de l'instruction publique

Les délégations d'associations professionnelles ont été convoquées 6 fois depuis notre dernière assemblée administrative annuelle, et tous les débats ont eu lieu dans un esprit de franchise.

Grâce à la compréhension de M. le chef du Département et de M. le directeur de l'enseignement primaire que nous remercions, nous avons pu obtenir du Conseil d'Etat le congé du samedi matin du Congrès.

Notre reconnaissance s'adresse spécialement à M. René Jotterand qui non seulement nous accorde son appui dans nos réalisations d'ordre pédagogique, mais qui nous a également facilité la tâche lors des pourparlers relatifs à l'unité du corps enseignant primaire et infantin.

Avec la SPR

Le comité central genevois a terminé son mandat et nous reportons la confiance que nous avons en nous-mêmes sur le comité biennois présidé par Adrien Perrot, ici présent. Nous tenons à remercier notre collègue Neuenschwander de l'excellent travail qu'il a

fourni pendant ces quatre dernières années et nous présentons à son successeur nos vœux les meilleurs pour ce quadriennat qui lui réservera bien des soucis, mais aussi bien des satisfactions.

Nous ne voudrions omettre de remercier les deux rédacteurs de l'« Educateur » et du Bulletin corporatif : Chabloz et Willemin. L'effort qu'ils fournissent afin de rendre vivant notre journal corporatif mérite que nous leur témoignions notre reconnaissance. Nous l'oublions trop souvent.

Avec les sections romandes et les sections françaises voisines

Les délégués de l'UIG se rendent toujours avec plaisir chez leurs collègues romands ou français. Ces rencontres sont une occasion de rapprocher les membres du corps enseignant que notre système fédéraliste tend plutôt à éloigner les uns des autres. Or, un souci d'unité se fait sentir actuellement sur le plan romand et nous savons que le nouveau comité SPR saura tirer profit de cette situation.

Sur le plan genevois, vous aurez pu le constater, la collaboration est excellente. L'entente qui règne entre nos trois sections nous a permis d'appréciables succès. Nous sommes persuadés que notre action basée sur l'unité et la compréhension mutuelle doit permettre au corps enseignant primaire et infantin de s'affirmer encore davantage. Que les membres des comités de l'UIG-Dames et de l'UAEE, et plus spécialement leurs présidentes, soient vivement remerciés de cet esprit de collaboration.

AVENIR

Chers collègues,

Nous venons de vivre trois années particulièrement chargées :

En 1956, nous fêtions le Cinquantenaire de l'UIG et nous réalisons l'unité au sein de notre association.

En 1957, nous obtenions une revalorisation de 12% pour tous nos collègues et nous achevions l'élaboration du plan d'études. Enfin, en 1958, nous organisons le 29e Congrès de la SPR, nous engageons le dialogue avec les milieux économiques et avec certains représentants du monde syndicaliste ; de plus, nous réalisons l'union complète du corps enseignant primaire et infantin.

Aurons-nous un peu de répit en 1959 ? Nous ne le pensons pas et nous ne le souhaitons pas. Une association comme la nôtre se doit d'être toujours en action. Nous étudierons cette année de nombreux problèmes :

- enseignement de l'allemand,
- examen du projet départemental relatif à la réorganisation de l'ens. sec. inf.

Notre dialogue avec l'économie privée et les syndicats sera poursuivi. Il y aura de nouvelles visites d'entreprises. Nous voulons informer les jeunes au sujet de notre profession et intensifier le travail de nos groupes d'études.

Ce programme est important ; il n'est réalisable qu'avec l'appui et l'engagement de tous nos collègues. La défense de notre profession ne sera efficace que si chaque instituteur se sent le devoir d'apporter son concours à l'action corporative et pédagogique.

Votre comité s'est efforcé de placer l'UIG dans la situation la meilleure afin qu'elle défende avec succès l'enfant, l'école et le corps enseignant.

Nous devons aujourd'hui prendre congé de trois collègues qui quittent le comité :

Armand Christe, 2e vice-président, a été nommé inspecteur, ce dont nous le félicitons ; il a vu ainsi les séances de comité avancées du mercredi au lundi.

Charles Schaefer a été appelé à fonctionner comme orienteur professionnel au service des apprentissages ; nous le félicitons également de sa nomination.

Enfin, Georges Kunz ne peut, pour des raisons familiales, consacrer suffisamment de temps au comité de l'UIG et nous a demandé de le décharger de son mandat.

Que ces trois collègues soient vivement remerciés de leur esprit de collaboration et de l'excellent travail qu'ils ont fourni au sein de notre comité.

UAEE

Assemblée administrative du 17 juin 1959

C'est par une chaleur torride que nous nous sommes rendues à l'assemblée administrative de la Taverne de la Madeleine. Il s'agissait, surtout, à vrai dire, de réunir les membres de l'UAEE afin de les tenir au courant des questions ayant préoccupé le comité pendant les mois écoulés.

Tout d'abord, nous apprenons que le Congrès de la SPR a laissé un léger boni dans notre caisse, surprise toujours agréable ! Nous profitons de ce moment favorable pour allouer une indemnité annuelle de 50 fr. à notre trésorière de plus en plus surchargée de travail.

Parmi les autres problèmes évoqués lors de cette assemblée figurent différentes nominations, soit pour le jury du concours aux études pédagogiques, soit pour la CIA. Enfin, notre présidente nous infor-

me qu'une commission de l'UIG présidée par M. S. Eigenmann a pour but d'intensifier la propagande en vue du recrutement des futurs instituteurs et institutrices. Cette action sera appuyée par notre presse locale dès l'automne.

Et... nous nous séparons pour nous retrouver, quelques instants plus tard, au fameux souper « perchettes », si bien établi dans nos traditions que même l'orage menaçant n'arriva pas à l'écourter.

C. G.

E. Pierrehumbert.

NEUCHÂTEL

CARTEL

Assemblée des délégués du 23 juin 1959

Présidence de M. Luc de Meuron. Le procès-verbal de M. Chabloz est adopté.

Quelques communications suivent, entre autres les différentes résolutions prises à la dernière assemblée générale de la Sté des Corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur. Le président, toujours clairvoyant, a jugé en effet que les travaux de chaque section pouvaient fournir d'utiles suggestions aux uns ou aux autres. Ainsi, nos collègues sont intervenus pour un cas d'espèce relevant du Fonds de retraite, réclamant un reclassement pour les licenciés, demandant l'égalité du salaire horaire pour les deux sexes, déclarent ne pouvoir travailler rationnellement avec les effectifs ac-

tuels des classes secondaires, beaucoup trop élevés, souhaitent le développement du système des allocations pour charges sociales.

M. G. Treuthardt, instituteur, rapporte sur la question déjà ancienne de la création d'une section cantonale V.P.O.D. unique sur la base du calcul des cotisations. Il ressort de la discussion qu'un complément d'information serait désirable et qu'une décision définitive serait prématurée en ce moment.

On parle encore des vacances, de la durée du travail, des traitements, tous sujets qui seront à reprendre dans un avenir plus ou moins prochain.

Les allocations familiales font à elles seules l'objet d'un débat particulier. Ce problème a déjà été posé au Congrès fédératif de Lausanne, l'an dernier. Il faudra le reprendre jusqu'à ce qu'il ait trouvé une solu-

tion raisonnable. Par un vote unanime, l'étude de la question sera poursuivie. Il s'agira de déterminer si les allocations seront uniques ou variables selon l'âge, les conditions sociales, les études, etc.).

W.G.

Parmi nous

Admission : M. Pierre Kaiser, maître de dessin à La Chaux-de-Fonds, puis deux instituteurs du Val-de-Ruz, MM. Jean Christen, aux Vieux-Prés (Dombresson) et Gabriel Ruedin, à Boudevilliers, sont entrés dans la SPN-VPOD. Nous les y saluons cordialement.

Démissions : Mme Pierrette Roulet et Mlle Vreneli Schneeberg, institutrices à la Chaux-de-Fonds quittent toutes deux l'enseignement pour se marier. Nous leur présentons nos meilleurs vœux de bonheur.

W.G.

fondue


Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison

CAFÉ DU JORAT

Place de l'Ours
Lausanne

Tél. 23 58 16
M. Rastello-Mouret



ENTREPRISE DE VOYAGES

ANDRÉ VUILLE

TRAMELAN Tél. (032) 9 35 08

Courses scolaires, voyages en société

Comité central

La dernière semaine d'école, il a été convoqué d'urgence pour prendre connaissance de la démission de la plupart des membres du COC (Comité d'organisation du Centenaire).

Le CC avait soumis une demande d'orientation idéaliste du COC aux comités de section. Dans leur majorité, ceux-ci n'ont accepté que partiellement cette proposition. C'est la raison de la démission du président du COC et de 10 de ses membres.

Dans la perplexité où il se trouva, le CC pensa bien faire en provoquant une entrevue entre les présidents de section, les membres du COC et le CC. Elle eut lieu deux jours plus tard à Neuchâtel. Nous étions persuadés de sortir sans peine de cette impasse. Il n'en fut rien. Les positions étaient arrêtées. Tels jugements de certains jeunes sur la société dont ils ne connaissent rien du passé nous sont allés droit au cœur, à nous vieux collègues qui ont vu nos prédécesseurs (nous pensons à un Fritz Hoffmann, par exemple, qui s'est usé à la tâche) sur la brèche. Et quelle tristesse nous avons eue en songeant à notre président actuel si compétent, à son inégalable dévouement...

Courage ! Et bonnes vacances tout de même !

W. G.

Grock et nous

La petite cité du Locle compte trop peu de noms illustres pour que nous restions indifférents au départ du grand clown dont le radieux sourire s'est éteint pour jamais. Le film et le disque assureront heureusement la pérennité à ce génie du rire.

La mémoire de Grock se justifie ici parce qu'il fut un de nos élèves loclois, plus précisément du collège des Calames, puisqu'il habitait au Col des Roches où son père était cafetier. Ecolier moyennement doué, selon les dires de son maître, M. Auguste Aubert, père et grand-père de feu nos collègues Charles et André Aubert, il était cependant excellent en gymnastique et en musique, ce qui favorisa son orientation vers la fantaisie.

Petit gosse de six ou sept ans, il assista au spectacle d'un petit cirque qui l'enthousiasma. Il déclara à son père qu'il voulait devenir clown. Il imagina aussitôt un numéro de cirque qu'il présenta à ses camarades de classe enchantés. Il avait dressé à cette intention une tente et percevait un sou d'entrée. Dans la suite, ses parents abandonnèrent leur café pour s'installer aux Replattes. Et c'est de chez nous qu'il partit pour la conquête de la gloire...

Il revint de temps en temps dans notre vallée pour y reprendre, disait-il, l'air des sapins. Il fit une dernière visite au Locle à l'occasion du jubilé de son activité. Un déjeuner fut servi à l'hôtel auquel participaient le président de commune, son vieux maître et quelques anciens camarades. En cette circonstance, il dit qu'il avait plus envie de pleurer que de faire rire, qu'il considérait comme un bonheur d'avoir pu semer beaucoup de joie au cours de son existence, qu'il devait ses succès à sa persévérance et qu'il avait récolté le premier «dans ce beau petit pays du Locle»...

Nous avons cru opportun de rappeler ces quelques traits, qui nous touchent de plus près, de la vie du plus célèbre des clowns.

W. G.

Variété

Les gosses et les visites

Quand on a des gosses — j'entends des gosses normaux qui vivent, babillent, posent des questions et non des petites poupées muettes et impassibles — c'est assez difficile d'avoir des visites. Parce que, ou bien la viste aime les enfants, joue avec eux, se laisse accaparer et on ne peut rien savoir d'elle ni rien lui raconter de suivi, ou bien les gosses l'intéressent médiocrement et on est gêné du bruit qu'ils font et de la place qu'ils prennent.

Car ils sont souvent comme les canaris. Plus il y a de monde autour d'eux plus ils piaillent.

Et puis, ils vous ont de ces façons de tourniquer autour de la sacoche ou de la mallette des visiteuses qui met les mamans au supplice, surtout quand elles se piquent de bonne éducation. Il y a des visiteuses qui ont le bonbon facile, mais beaucoup ignorent encore que les enfants sont comme les hommes : c'est souvent par le bec qu'on les prend.

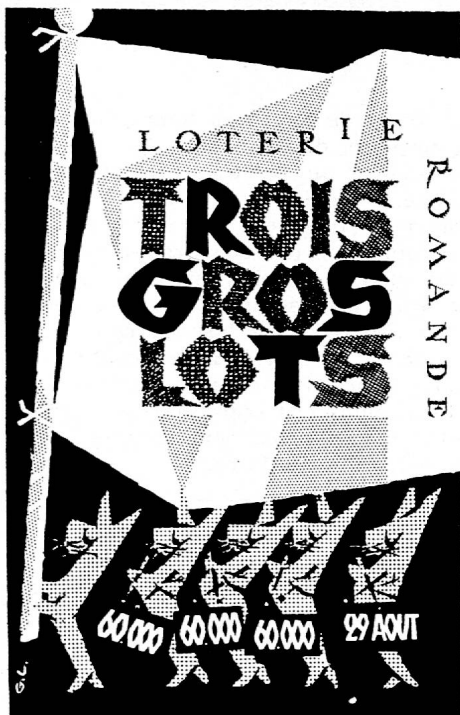
Je me suis laissé raconter qu'un jour, dans un de nos villages, un conseiller d'Etat était venu voir le syndic pour parler affaires. Mais il ne trouva que sa femme et sa fille et fut invité à s'asseoir à la cuisine. Et, tandis que Mme la syndique faisait les frais de la conversation, la gosse tourniquait autour de l'hôte, faisant du tapage et posant des questions.

— Veux-tu te taire ! ordonne la mère d'un ton impératif.

Mais le conseiller est bon papa. Il a des gosses, il sait ce que c'est et la coupable est absoute sur le champ. La mère s'explique cependant : « Vous comprenez, je veux qu'elle s'habitue pour si on avait une fois une visite de sorte ».

M. Matter.





LAVANCHY & Cie S.A.

Rue de Genève 88 Gare de Sébeillon
LAUSANNE

Déménagements
Camionnage officiel C.F.F.
Vastes garde-meubles modernes

Conditions spéciales pour le personnel enseignant



FORTUNA

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
ZURICH

Bureau pour la Suisse romande
Ile St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

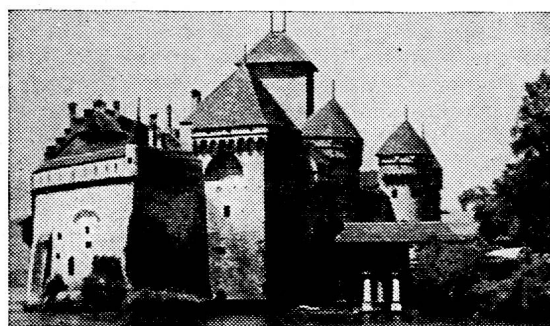
Assurances temporaires au décès
Grandes assurances de capitaux
Assurances populaires
Assurances de groupes



Une merveilleuse contrée pour excursions et promenades ▲ Panorama unique ▲ Six lacs de montagne ▲ Flore alpine très riche ▲ Bonnes possibilités de logement ▲ Facilement accessible de Bad Ragaz et de Wangs par télécabines et télé-sièges.

Des prospectus et des projets pour de belles courses d'écoles vous seront remis volontiers par les Offices de tourisme de Bad Ragaz (tél. 085 / 9 12 04) ou de Wangs (tél. 085 / 8 04 97)

Importantes réductions pour écoles.



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON

près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles



AUTO-ÉCOLE

≡ **A. B. C.** ≡

DANIEL BEZENÇON

Petit-Chêne 38 (Place de la Gare)
Tél. (021) 22 22 86 entre 20 et 21 h.



Course annuelle 1959

Lac d'Oeschinen Kandersteg

TÉLÉSIÈGE

L'Hôtel Oeschinensee

se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés.

Téléphone (033) 9 61 19 - D. Wandfluh-Berger, propr.